

Projet Pédagogique 7/11 ans

Mercredis année 2018-2019

Sommaire

Introduction
Intention Éducatives
Organisation de l'accueil
L'équipe d'animation
Modalités de fonctionnement de l'équipe
Les activités
Le rythme des enfants
Hygiène et Santé
Les Publics accueillis
Les Partenaires
Évaluation du projet
Annexe

Directrice : Amrani Mounir
Directrice Adjointe : Balie Stephan

Introduction :

Depuis de nombreuses années maintenant, le Centre « Le Lierre » se préoccupe en particulier de l'accueil des plus petits pendant les différentes périodes de l'année.

Au fur et à mesure, le projet des 7-13 ans s'est développé en qualité en proposant des projets spécifiques. Les différentes activités proposées durant la réalisation de ces projets ont permis de renforcer le développement des enfants en respectant le rythme et les besoins de chacun.

L'un des facteurs essentiels pour accueillir des jeunes enfants dans des bonnes conditions est des locaux adaptés proposant un cadre convivial et des équipements spécifiques assurant la sécurité des enfants (mobilier, sanitaire, jeux adaptés,...).

Nos locaux sont implantées sur le quartier et offrent un cadre chaleureux pour accueillir différents groupes enfants durant les périodes scolaires, les mercredis, les vacances de Toussaint, de Noël, d'hiver, de printemps et d'été. Ces écoles offrent également des espaces extérieurs spacieux et des espaces de jeux intérieurs adaptés à l'âge du public accueilli.

Le deuxième facteur essentiel pour la réussite de notre projet est la mise en place d'une équipe pédagogique composée de permanents du Centre « Le Lierre » qui assure le suivi de l'action et garantit une qualité d'encadrement des enfants accueillis. Cette équipe permet également d'accompagner le suivi de la formation des animateurs saisonniers.

Nos accueils permettront aux enfants d'évoluer à leur rythme, favorisant l'entraide autour de réalisations collectives et permettront l'épanouissement à travers la mise en place d'activités artistiques d'expressions.

Intentions Éducatives :

- **Objectifs visés :**
- ***Promouvoir la citoyenneté et l'engagement des participants : en respectant les règles de vie, établies par l'équipe pédagogique et les enfants le premier jour de l'accueil.***
- ***Favoriser la découverte et l'expérimentation : en proposant des activités différentes ainsi que des sorties en petits groupes.***
- ***Développer l'esprit critique, apprendre à faire des choix, permettre à l'enfant de s'exprimer, au travers de forums quotidiens, durant lesquels l'enfant exprimera son ressenti de la journée.***

Les objectifs visés s'appuieront sur la connaissance de l'enfant, de son milieu, des potentiels existants.

Objectifs pédagogiques :

- Développer l'épanouissement personnel et la rencontre.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Permettre à l'enfant de vivre à son rythme.
- Développer l'esprit critique de l'enfant.

Objectifs pédagogiques et moyens

OBJECTIFS	MOYENS
<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'épanouissement personnel et la rencontre. 	<ul style="list-style-type: none"> En proposant un service de qualité. En laissant le choix à l'enfant. En proposant des jeux avec différentes équipes. En proposant des sorties pédagogiques.
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> En mettant en place des règles de vie collective. En mettant en place une surveillance efficace tout en préservant un lien avec les enfants. En transmettant tout incident ou toute inquiétude sur l'enfant connu de l'équipe d'animation. En respectant les règles d'hygiène et de sécurité relatives aux Accueils Collectifs de Mineurs.
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de vivre à son rythme 	<ul style="list-style-type: none"> En respectant le temps d'activités. En mettant en place un temps calme. En démarrant la journée par des jeux calmes (dessin, jeux de sociétés, lecture). En respectant les temps de repas (petit déjeuner, midi et goûter). En faisant des pauses pendant les activités.
<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'esprit critique de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> En proposant différentes activités. En laissant l'enfant s'exprimer sur sa journée pendant le temps de forum. Echanger avec l'enfant sur des sujets autres (musique, sport, école).

Organisation de l'accueil :

Descriptif de l'accueil

L'accueil se déroule du mercredi 5 septembre 2018 au mercredi 3 juillet 2019 à l'école élémentaire Basses Terres située au 4 Avenue de Douai, 57100 Thionville. Cette structure est équipée pour accueillir les enfants de 7 à 13 ans. Les locaux mis à disposition sont : 1 hall d'entrée avec escalier, 3 salles de classe et un bureau, des sanitaires intérieurs et 2 extérieurs, et 2 cours de récréations, 1 gymnase.

Les enfants sont accueillis sur place par l'équipe pédagogique à partir de 7h30 et le retour en famille se fait à partir de 17h00. La journée d'accueil se termine à 18h30.

Notre capacité d'accueil est de 50 enfants.

Exemple d'une journée type d'un lieu d'accueil :

> Accueil du matin s'organise à partir de 7H30 jusqu'à 9h30, le référent d'accueil fait le lien avec les parents, met à l'aise les enfants avec l'environnement. Ce temps est un moment calme pour commencer en douceur la journée. Différents coins d'animations sont proposés : coin dessins, coin jeux de société, coin contes, coin relaxation.

> A partir de 9h30, les enfants sont rassemblés afin de leur proposer une mise en forme.

> A 9h45 les animateurs proposent des activités dirigées et semi-dirigées : ces activités sont sources d'enrichissement. Les enfants peuvent s'épanouir, créer, observer, comprendre, découvrir, inventer, construire. Un des aspects importants dans l'organisation des activités est la prise en compte de l'âge des enfants. Les enfants ont des capacités physiques, des aptitudes intellectuelles ainsi que des centres d'intérêts différents. L'équipe d'animation doit adapter aux mieux les activités à ces réalités.

Nous proposons des activités dans différents domaines ;

- Activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques.
- Activités physiques (grands jeux selon le thème de la semaine)
- Jeux sous différents formes (jeux d'équipe, de constructions)
- Inter-centre petits/grands
- Ateliers parents/enfants une fois entre les périodes de vacances scolaires
- Grands jeux

Les activités seront sensibilisées le matin de chaque mercredi.

> A 11h30, préparation des enfants pour le repas: passage aux toilettes, lavage des mains, habillage et comptage. Pour partir ensuite vers le FJT, trousse à pharmacie et listes des enfants avec des régimes particuliers et PAI.

>Repas

Les repas sont pris au FJT, dans une salle aménagée.

Ce sont des temps importants dans la journée des enfants. La nourriture consommée est indispensable au bon fonctionnement de leur organisme puisque source d'apports énergétiques. Ils rythment la journée en établissant des repères essentiels, les repas sont aussi des moments d'apprentissage, qui permettent aux enfants de découvrir la diversité des aliments et l'équilibre qui en résulte. Ils participent à développer leur goût par la découverte de saveurs nouvelles et leur donne la possibilité d'acquérir de bonnes habitudes. Ils favorisent le lien social puisque les enfants s'y retrouvent entre amis, peuvent y discuter et échanger. Les animateurs prennent le repas avec les enfants afin de les initier à manger équilibré. Chaque table est composée de deux responsables (enfants) qui mettent en place les assiettes et couteaux et qui débarrassent une fois le repas terminé. Un enfant sera en charge de faire le service accompagné d'un animateur (Repas, pain, fromage et dessert).

> Retour au lieu d'accueil à 13h

En accueil de loisirs, les enfants ont besoin de moments plus calmes dans la journée de temps de repos

Un groupe d'enfants pourra faire la sieste accompagné d'un animateur qui animera ce temps d'une musique de fond ou d'une histoire. L'autre partie du groupe pourra se positionner sur les différents « coins » d'animations proposées : pôle dessins, pôle lecture, pôle jeux de sociétés, activités semi-dirigée. Ceci est aussi un accueil des

parents, lien avec les parents, expliquer ce que leurs enfants ont fait durant la matinée, faire un retour et temps d'accueil des enfants qui viennent en après-midi. A ce moment, les animateurs pourront prendre leurs pauses ou préparer leurs activités.

Un temps de réunion sera fait à ce moment entre la direction et les animateurs pour préparer la journée du lendemain et pour faire les points de la journée.

> Vers 14 h démarrage des activités (activités bricolage, jeux collectifs, jeux de coopérations etc..)

Permettre aux enfants de s'exprimer à travers les activités proposées, proposer des activités dans différents domaines.

Les enfants aident pour le rangement à la fin de l'activité.

Vers 16 h, les enfants sont rassemblées pour faire le forum à l'aide de couleur, vert étant une belle journée, Bleu moyen, et rouge à revoir et donner leur avis sur leur activité et leurs moments forts de leur journée et ensuite noté dans le cahier.

> Pour 16h15, goûter, favoriser un moment convivial, permettre aux enfants de se restaurer physiquement et mentalement, repos de l'esprit, moment de partage, c'est un temps de pause. Le goûter peut être pris en dehors de la structure si le temps le permet,

A chaque table, un animateur se postera pour discuter avec les enfants et vérifier qu'ils ne manquent de rien.

> 17h00 / 18:30, activités libres, dirigées ou semi-dirigées, les activités répondants au besoin des enfants sur le moment. Retour dans les familles, accueil, lien avec les parents. Sensibiliser les parents à l'approche pédagogique grâce à des ateliers parents/enfants, leur donner la possibilité de communiquer avec les animateurs (un référent d'accueil).

La journée type d'un animateur

En arrivant Temps libre	<ul style="list-style-type: none">➤ Je prépare le temps libre➤ Je suis ponctuel➤ Je suis souriant➤ Je prends le temps d'accueillir chaque enfant avec ses parents➤ Je joue avec les enfants, leur propose des activités calmes➤ Je prépare mon activité
En activité	<ul style="list-style-type: none">➤ Mise en forme (chants, histoires, danses, gym ...)➤ Les animateurs proposent plusieurs activités à l'aide d'une sensibilisation➤ Je m'assure que tous les enfants ont bien compris ce que je demandé➤ Je fais attention à la sécurité des enfants➤ Je prends le temps de ranger avec les enfants➤ J'instaure un temps calme, afin de demander leur opinion sur le temps du matin
Le temps du midi	<ul style="list-style-type: none">➤ Je prends les trousse de secours, le repas et les PAI des enfants➤ Je fais attention à la sécurité des enfants sur le trajet➤ Je fais attention à ce que les enfants goûtent à tout➤ Je fais attention aux enfants qui ont un repas spécifique➤ Je me mets à une table avec les enfants pour manger➤ Nous prenons le temps de manger➤ Chaque table rassemble ses couverts➤ Nous ferons en sorte de passer un moment conviviale et d'échanges
Le temps calme	<ul style="list-style-type: none">➤ Je propose une activité calme➤ Je reste à l'écoute et prend le temps avec les enfants➤ Je mets de la musique ou lis une histoire aux enfants qui font la sieste➤ Je prends une pause lorsque j'y suis autorisé(e)➤ On prend le temps de ranger➤ Je prépare mon activité
Activité	<ul style="list-style-type: none">➤ On part sur les activités de l'après midi➤ Les animateurs proposent plusieurs activités (Grands jeux, jeux collectifs, activités sportives, bricolages ...)➤ Je prends le temps de ranger avec les enfants
Goûter	<ul style="list-style-type: none">➤ Je fais participer les enfants à la mise en place➤ Je me mets avec les enfants à table➤ Je prends le temps de ranger avec les enfants➤ On fait le point sur la journée avec les enfants
Temps libre/ retour famille	<ul style="list-style-type: none">➤ Les enfants effectuent diverses activités➤ Mieux vaut participer que regarder➤ Éviter de rester entre animateur, rester avec les enfants➤ Prendre le temps d'accueillir les parents➤ Faire le point sur la journée avec eux➤ Finir le rangement de la salle➤ Je prépare mon activité du lendemain

L'équipe d'animation :

Rôles et fonction de chacun

Rôle du directeur

- Il oriente l'équipe suivant les objectifs pédagogiques
- Il veille à la bonne communication de l'équipe
- Il favorise les temps de formation et d'évaluation des stagiaires et des animateurs
- Il veille à l'intégration de chacun
- Il est responsable au respect de la sécurité pour les enfants et l'équipe d'animation (affective, physique et morale)
- Il est garante des locaux et du matériel
- Il veille au respect du budget
- Il doit maintenir le dialogue entre les différents partenaires
- Il vérifie que les activités soient adaptées aux besoins des publics
- Il veille à transmettre toutes les informations relatives aux enfants à l'équipe d'animation

Les missions du directeur :

Les missions du directeur :

- Construire et proposer le projet pédagogique de l'accueil et veiller à la réalisation des objectifs définis dans ce projet
- Organiser et coordonner la mise en place des activités qui découlent du projet pédagogique
- Assurer l'accueil du public dans le respect de la réglementation en termes d'hygiène et de sécurité
- Participer à la politique Enfance du territoire
- Manager l'équipe d'animation
- Planifier le travail et les activités des animateurs
- Préparer, animer et évaluer les réunions d'équipe
- Gérer l'administratif : les présences, les déclarations, les bilans

La formation des animateurs.

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assure leur validation.

Avant le début du stage, une rencontre individuelle permet de clarifier les objectifs et de fixer les critères d'évaluation des stagiaires. Ces critères sont :

- La qualité des relations développées (avec les enfants, les parents, le reste de l'équipe).
- La mise en place et le bon déroulement des activités personnelles et collectives.
- L'implication dans la vie quotidienne de l'accueil (réunions, préparation, rangement...).

Une évaluation intermédiaire individuelle est prévue avec chaque stagiaire, à l'aide d'une fiche d'évaluation individuelle. Selon la nature et les objectifs de leur stage, ils peuvent être amenés à mettre en place des projets ou des activités s'inscrivant dans l'organisation générale du secteur enfant.

Rôles de la directrice adjointe

- La directeur-adjoint a un rôle de référent en l'absence du directeur
- Elle veille pour que les règles soient respectées
- Elle est le relais qui assure une bonne application du projet pédagogique et qui veille au bon déroulement de l'accueil en prenant des décisions adaptées pour assurer le bien-être de tout le monde.

Rôles de l'animateur

- Il assure le bon déroulement de la journée d'accueil pour les publics accueillis avec un respect des règles mis en place
- Il dynamise la journée par la mise en place d'un programme adapté aux publics
- Il doit respecter le rythme de chaque enfant
- Il doit être attentif au régime alimentaire de chaque enfant
- Il veille aux règles d'hygiène et de santé de chaque enfant
- Il assure une sécurité à l'ensemble des groupes accueillis

Modalités de fonctionnement de l'équipe :

Le travail d'équipe :

- Donner son avis et savoir prendre celui des autres
- Être acteur au sein de l'équipe et de sa structure
- Être capable de travailler sur un projet commun
- Adhérer et faire vivre les projets éducatif et pédagogique
- Participer activement aux réunions
- Se remettre en question
- Préparer ses activités
- Avoir un positionnement sur son action éducative
- Être capable de savoir passer les informations familles/enfants, animateurs/animateurs

Les temps de réunions :

- Permet de faire un bilan sur la journée afin de faire un retour sur le déroulement général et établir des pistes d'amélioration
- Permet d'organiser les temps d'accueil à venir en fonction des envies des publics, des besoins matériel, les conditions météorologiques,...
- De faire un point sur les problèmes rencontrés et trouver des solutions adaptées,
- De même, ces temps permettent de mettre en place une organisation spécifique et commune à tous les animateurs sur des actions particulières.

Les responsabilités de l'équipe :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Respecter la réglementation, le règlement intérieur ainsi que les règles de sécurité relatives aux activités
- Savoir quoi faire en cas d'accident
- Être un référent pour les enfants
- Se positionner en tant qu'exemple

La gestion des conflits :

- L'animateur doit montrer aux enfants qu'il est possible de résoudre les conflits autrement que par la violence, en favorisant la discussion
- L'animateur doit toujours avoir la position de médiateur, il sera à l'écoute et rappellera les règles de vie en collectivité (respect d'autrui et suivi des consignes de sécurité)
- Si l'animateur rencontre une difficulté à résoudre le problème il fera appel à une tierce personne (collègue animateur ou directeur)
- Aucune exclusion temporaire ou définitive d'un enfant ne peut être prise sans l'accord de la direction du Centre.

Les outils utilisés pour le bon fonctionnement de l'équipe :

- Avoir les numéros important dans chaque trousse de secours et affichés sur le lieu d'accueil
- Mise en place d'un cahier de direction
- Remplir des fiches de sorties
- Mise en place d'un cahier d'infirmierie
- Mise en place d'un cahier de suivi alimentaire (garder les étiquettes des produits)
- Mise en place d'un cahier de liaison pour l'équipe d'animation

Les activités :

Principes généraux (*postures de l'animateur*)

Les activités sont organisées en fonction de 4 principes généraux

- faire avec (*l'animateur joue avec l'enfant*)
- faire faire (*l'animateur prépare l'activité qu'il fait découvrir aux enfants*)
- donner à faire (*l'animateur rassemble les moyens matériels qu'il met à la disposition des enfants pour susciter leur curiosité pour déclencher de nouveaux apprentissages*)
- laisser faire (*l'animateur assure une présence mais n'intervient pas dans l'activité*)

Le choix des activités est laissé libre aux enfants, il n'est jamais imposé. Chaque enfant est libre de ne pas faire d'activité mais reste sous la surveillance d'un animateur. Les activités doivent être inspirées par les envies que les enfants expriment au cour d'échange formel comme informel et par les temps de forum. L'équipe d'animation accorde une importance primordiale à la sensibilisation aux activités, c'est pourquoi les enfants sont informés des propositions mises en place avec des plannings adaptés à leur âge et des moyens de communication originaux.

Les animateurs veillent à ce que les enfants participent au rangement des activités qui font partie intégrante de celle-ci.

La prise en compte des rythmes des enfants

Les différents moments de la vie quotidienne sont considérés comme des temps forts de la vie collective. L'équipe d'animation définit des cadres nécessaires à l'enfant pour qu'il puisse se repérer et se construire.

Cette organisation doit être au service de l'enfant et de son développement, elle doit donc prendre en compte les conditions d'accueil, l'âge des enfants et les activités prévues.

Les besoins et les rythmes des enfants

L'équipe doit être à l'écoute des enfants et attentive à leurs besoins.

Connaître ces besoins permet de mieux comprendre et reconnaître le comportement de l'enfant.

Le développement de l'enfant et ses différents axes :

Les sorties

Préparation / Organisation	<ul style="list-style-type: none">✓ Communication avec les parents✓ Vérification des autorisations (si besoin)✓ Définition de l'endroit où les parents viennent emmener ou / et récupérer leurs enfants✓ Fiches sanitaires, fiche de sortie, liste des enfants✓ Trousses de secours, PAI, repas (pour les enfants qui ont leur propre repas)✓ Goûter, eau✓ Moyens de communication entre l'équipe✓ Répartition par groupe✓ Sac à dos pour chaque animateur avec le matériel nécessaire
Déroulement	<ul style="list-style-type: none">✓ Rappeler les règles avant le départ✓ Effectuer un comptage régulier des enfants✓ Faire des groupes d'enfants✓ Définition des heures de rassemblement✓ Définition d'un point de rassemblement✓ Utilisation d'un code pour que les animateurs et le public sache d'où viennent les enfants (vestimentaire, brassard...)✓ Toujours rester avec son groupe
Retour	<ul style="list-style-type: none">✓ Rassemblement de tous les enfants et animateurs✓ Comptage✓ Retour vers le centre✓ Pointage des enfants qui sont récupérés✓ Rangement des trousse, fiches sanitaires ...

Preparer une sortie

Avoir une liste exacte des enfants

(Si repas, faire attention aux enfants sans viande, sans porc et les enfants allergiques disposant d'un repas amené par la famille)

Prévoir le(s) PAI

(Protocole d'accueil individualisé, pour un enfant qui a des allergies) Obligatoire !

Faire une fiche de sortie

(Endroit, animateur(s) présent, heure de départ, heure de retour,
Noms et prénoms complet des enfants,
Numéro de téléphone)

Préparation des fiches sanitaires

(Qui doivent être rangées après la sortie)

Listing de la trousse de secours

(Voir affiche)

Port du gilet Jaune

(En cas de déplacement)

Prévoir bouteilles d'eau et gobelets

Numéros d'urgences :

**Pompiers 18 | Samu 15 | Police 17
Numéro d'Urgence Européen 112**

Transports

Bus et train	<ul style="list-style-type: none">- Se référer aux normes de sécurité- Nommer un chef de convoi
Trafic Une activité : 1 animateur + 1 chauffeur	<ul style="list-style-type: none">- 6 places pour les enfants de moins de 6 ans + 1 animateur et le chauffeur- 6 places pour les enfants de moins de 10 ans + 1 animateur et le chauffeur- 7 places pour les enfants de moins de 12 ans + 1 animateur et le chauffeur- 8 places pour les enfants au-delà de 12 ans et le chauffeur- Vérifier présence contrat d'assurance, carte grise, constat, triangle, gilet + trousse de secours Vérifier état général du véhicule (<i>carburant, huile ...</i>)
A Pied	<ul style="list-style-type: none">- Positionnement petit groupe : TOUJOURS 1 animateur devant et 1 animateur derrière.- Pour toute traversée de route, utilisation OBLIGATOIRE du passage piéton avec 1 animateur à chaque extrémité.- Positionnement grand groupe : TOUJOURS 1 animateur devant et 1 animateur derrière et selon le nombre d'enfants une répartition des autres animateurs volants le long du groupe.- Pour toute traversée de route, utilisation OBLIGATOIRE du passage piéton avec 1 animateur volant à chaque extrémité.

Il est recommandé d'équiper sa trousse de secours des produits et matériels ci-dessous :

La trousse de secours doit être adaptée selon le nombre de personnes concernées par la sortie (enfants et adultes), le milieu environnant (montagne, mer, campagne, etc.), les activités physiques ou sorties prévues. La trousse ne doit contenir que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies.

Elles doivent être vérifiées régulièrement, et complétées au besoin.

Les troussees doivent être prises à chaque déplacement (Foyer des Jeunes Travailleurs, activités extérieur, etc.).

L'armoire à pharmacie doit être fermée à clef.

Il est fortement conseillé d'y insérer un récapitulatif des principaux numéros d'urgences (Samu, Pompiers, centre antipoison...) ; ainsi que les coordonnées téléphoniques de la structure et de ses responsables.

Tout soin apporté à un enfant doit être reporté dans le cahier d'infirmerie en stipulant la date des soins et l'animateur qui les a prodigués.

EN CAS D'ACCIDENT :

- **Accident mineur :** Rassurer l'enfant, le prendre à part pour le soigner, (eau savonnée ou solution à moins de 1% d'alcool + pansements ou compresses) noter l'incident dans le cahier d'infirmerie, le signaler à l'animateur référent du site concerné, en informer les parents lors de leur venue.
- **Accident majeur :** Il faut savoir analyser la situation pour pouvoir se répartir les rôles.

Rassurer l'enfant. **Prévenir : Le Samu, qui va faire le suivi de la situation, les parents, le directeur, la DDCS et/ou la sous-préfecture. L'imprimé « déclaration d'accident grave » doit être rempli et envoyé à la DDCS dans les 48 heures.**

Stephan BALIE référent sanitaire assurera le suivi des fiches sanitaires, le cahier d'infirmerie et le suivi du traitement spécifique à chacun avec l'ordonnance du médecin et de l'autorisation écrite des parents.

FICHES SANITAIRES :

A chaque inscription et pour chaque enfant, les parents doivent compléter une fiche de renseignements indiquant les éventuelles allergies, maladies, vaccinations à jour, régimes spécifiques (alimentaire), besoins, observations des parents destinés aux animateurs, et droit à l'image.

Les fiches sont soigneusement rangées par ordre alphabétique.

Certaines informations doivent être connues de tous les animateurs.

LES PAI (Protocole d'accueil Individualisé) : en cas d'allergie ou de traitement médicamenteux

Les PAI sont composés d'une ordonnance, d'un descriptif d'administration du médicament, de l'autorisation des parents. Le protocole peut être différent en fonction du traitement de l'allergie ou de la maladie.

Ils sont nominatifs et rangés sous clef sauf s'il le PAI doit être à proximité de l'enfant.

Chaque animateur doit être informé des cas spécifiques sur son site, et doit pouvoir agir de manière adéquate face à chaque situation éventuelle. Il y a donc un travail en amont à réaliser par les équipes.

Le lien avec les parents est primordial en cas de réaction allergique.

LES TRAITEMENTS MÉDICAUX

En cas de maladie ponctuelle, une ordonnance et les médicaments affiliés peuvent être confiés aux animateurs référents. Aucun médicament ne peut être administré sans l'autorisation des parents.

SUIVI DES REPAS

Lors des ateliers cuisine, une assiette témoin de 100g doit être conservée au réfrigérateur pendant 7 jours dans un contenant daté, fermé.

De plus les codes- barres de chaque produit consommé doivent être archivés dans un cahier prévu à cet effet.

Les Publics accueillis 7-13 ans :

BESOINS		MOYENS
PHYSIQUE	Hygiène Nourriture Sommeil et temps calme Sécurité	Temps de toilette Repas Gouter Mettre en place des temps de repos Présence d'un animateur auprès des enfants
AFFECTIFS	Besoin d'appartenance à un groupe	Mettre en place des temps libres Jeux collectifs Gérer les conflits Etre à l'écoute
Social	Favoriser les apprentissages	Développer l'éveil des enfants face à des situations quotidiennes (rangement du matériel, apprentissage des règles de vies, choix ses activités,)
INTELLECTUELS	Curiosité Découverte éducation Culturel	Capable de répondre à leur question Activité de réflexion Sorties, échanges, connaissances, découvertes

La place des familles :

L'équipe d'animation rencontre les parents chaque jour pendant les moments d'accueils.

Ces temps permettent d'échanger sur le déroulement et l'organisation de l'accueil, sur les différentes animations spécifiques et sur le bien-être de leur enfant.

Le temps d'accueil des parents est primordial pour le bon déroulement de la journée de l'enfant ; ces temps se déroulent le matin, l'après-midi et le soir afin que l'animateur puisse au mieux accompagner les parents et leurs enfants.

> L'accueil du matin et de l'après-midi seront un temps d'échanges et permettant de communiquer diverses informations sur le déroulement de la journée.

> Les accueils de l'après-midi et du soir permettront de faire un retour sur la journée de leur enfant.

Des ateliers parents / enfants seront mis en place afin de permettre aux parents de participer avec leurs enfants à une activité proposée par un animateur entre chaque période de vacances scolaires.

Les Partenaires :

Qu'est qu'un partenaire?

Ce sont toutes les personnes qui travaillent en partenariat avec nous sur les temps d'accueils des enfants et qui apportent un service, un savoir-faire, une technique particulière pour le bien être de l'enfant en fonction des projets proposés.

Les partenaires extérieurs :

La ville de Thionville

La mairie de Thionville met à disposition des locaux en fonction de l'âge des enfants et de l'effectif. Ils sont aussi chargés de l'entretien technique de ces derniers et ainsi avoir des locaux adaptés.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs où les enfants prendront leur repas dans une salle mise à disposition en face du self.

DDCS

Elle définit ce qu'est un ALSH, les conditions de déclaration, les obligations des organisateurs, les conditions de contrôle et d'évaluation. Il promeut le développement de la qualité éducative de ces accueils.

Sous l'autorité du préfet du département, les services déconcentrés de l'État – directions départementales de la cohésion sociale (DDCS)/directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) – sont chargés de la mise en œuvre de la mission de protection des mineurs dans ces accueils et sont les interlocuteurs privilégiés des organisateurs.

La communication

Nous avons un site internet, « lelierre.org », sur lequel toutes les informations nécessaires aux usagers sont publiées régulièrement (annonces de sorties, accueils de loisirs à venir, programme d'activités...).

Nous avons également un blog sur lequel photos et vidéos de tous les accueils sont publiées régulièrement (l'adresse et le mot de passe sont disponibles auprès de chaque animateur présent sur chacun des sites).

Lors de chaque action, nous diffusons aux familles des tracts d'information (par mail ou distribution).

Le secrétariat du Centre est ouvert au public tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf les mardis et jeudis matins et vendredi après-midi.

Évaluation du projet :

Le Centre « Le Lierre » met en œuvre une évaluation continue des dispositifs et actions mis en place dans le cadre de sa démarche qualité. Le directeur Centre effectue régulièrement un audit interne afin de mesurer l'efficacité de l'accueil périscolaire ou centre aéré, d'en apprécier l'intérêt et de trouver des solutions aux problèmes éventuellement rencontrés par le biais de questionnaire.

Une fois par an, un évaluateur externe rencontre également le responsable du secteur enfant. L'équipe de permanents de la structure communique également aux familles un questionnaire de satisfaction chaque année. Elles sont consultées pour évaluer l'organisation du dispositif, la qualité et la diversité, les animations, la communication avec le Centre et l'équipe d'animation.

Afin de compléter ces analyses, les animateurs consultent les enfants sur ces aspects lors de forums. Ils participent également à des temps de réunions d'équipe qui ont lieu une fois par semaine, le jeudi matin de 10h à 11h, pendant lesquels nous réfléchissons à une constante amélioration de nos accueils et nous veillons à atteindre les objectifs fixés dans ce projet pédagogique.

Annexe
Évaluation des partenaires

Prestation réalisée le : _____ par _____
dans le cadre : _____
avec : _____ enfants de _____ à _____ ans
Nature de la prestation : _____

CRITERES	NOTES	REMARQUES
Qualité de l'accueil		
Qualité des conditions d'organisation		
Qualité technique et pédagogique		
Atteinte des objectifs pédagogiques		
Prix / compétitivité		
TOTAL (sur 50)		

NOTATION :

10 = Tout est bon
6 = Organisation bonne avec insatisfaction moyenne
4 = Organisation moyenne avec insatisfaction forte
0 = Mauvaise organisation

BAREME D'EVALUATION :

Note < 20 : Fournisseur non agréé
Note de 20 à 30 : Fournisseur agréé avec suivi
Note > 30 : Fournisseur agréé

CONCLUSION :
